



Description de gestion du référentiel POINT D'EAU (PTE)

Agence française pour la biodiversité
Office International de l'Eau / Sandre
BRGM

11/2018

Titre : Description de gestion du référentiel POINT D'EAU

Créateur : Système de l'information sur l'Eau – Agence française pour la biodiversité

Contributeurs : AFB ; BRGM ; ST Sandre

Résumé : Ce document présente l'ensemble des informations décrivant le référentiel et détaillant la gestion de ce référentiel.

Version : 1

Type : Texte

Format : PDF

Couverture spatiale : France métropolitaine

Date : 2018-11-28

Identifiant : urn:sandre:document-d-administration-des-referentiels:PTE:::ressource:1:::pdf

Langue : fra

Droits d'usage : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr>

TABLE DES MATIERES

Table des matières	2
1. Identification du référentiel	3
1.1. Titre du référentiel.....	3
1.2. Identifiant unique du référentiel	3
1.3. Point de diffusion du référentiel	3
1.4. Description du référentiel	3
2. Administration du référentiel	3
2.1. Administrateur responsable de la cohérence national du référentiel	3
2.5. Garantie de service de l'administration du référentiel	3
3. Contenu du référentiel.....	3
3.1. Dictionnaire SANDRE de rattachement	3
3.2. Structuration du code du référentiel.....	3
3.3. Liste des attributs suivis dans le référentiel.....	4
3.4. Liste des attributs utiles pour le référentiel	4
3.5. Liste d'attributs informatifs du référentiel	5
3.6. Liste d'attributs de gestion du référentiel.....	6
3.7. Liste d'attributs non retenus pour le référentiel	6
4. Cycle de vie du référentiel	7
4.1. Création du référentiel	7
4.2. Règle régissant d'une entrée d'un point dans le référentiel	7
4.3. Règles de Mise à jour d'un point d'eau	7
4.4. Fréquence de mise à jour	7
4.5. Traçabilité de l'évolution d'une donnée d'un jeu.....	7

1. IDENTIFICATION DU REFERENTIEL

1.1. TITRE DU REFERENTIEL

Référentiel des POINTS D'EAU

1.2. IDENTIFIANT UNIQUE DU REFERENTIEL

PTE : POINT D'EAU D'ORIGINE SOUTERRAINE

1.3. POINT DE DIFFUSION DU REFERENTIEL

Site du Sandre : <http://www.sandre.eaufrance.fr>

Mais il ne s'agira que des données référentiels.

Pour information, ADES consommera le référentiel PTE uniquement pour les points d'eau disposant de mesures dans ADES ; il pourra diffuser un extrait du référentiel PTE avec des compléments métiers.

1.4. DESCRIPTION DU REFERENTIEL

Un point d'eau est un accès naturel (source) ou artificiel (forage, drain, puits...) permanent ou temporaire à l'eau souterraine.

Un point d'eau est identifié en vue d'effectuer de la surveillance, de la connaissance, de l'exploitation, de la recherche d'eau souterraine.

2. ADMINISTRATION DU REFERENTIEL

2.1. ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DE LA COHERENCE NATIONAL DU REFERENTIEL

L'administrateur National est le BRGM. Il doit s'assurer de la gestion nationale du référentiel. Son rôle est d'assurer que ce référentiel répond à certains contrôles.

Il n'y a pas d'administrateur local.

2.5. GARANTIE DE SERVICE DE L'ADMINISTRATION DU REFERENTIEL

La création d'un ouvrage doit suivre le processus de déclaration adapté à la réglementation qui s'y applique (par exemple le code minier pour tous ouvrages supérieurs à 10 m). En fin de processus de déclaration, l'ouvrage intègre la BSS.

Les demandes externes de modifications (hors création) passeront par la Forge de la BSS qui est géré par le BRGM.

3. CONTENU DU REFERENTIEL

3.1. DICTIONNAIRE SANDRE DE RATTACHEMENT

Dictionnaire de données Point d'eau version 3

3.2. STRUCTURATION DU CODE DU REFERENTIEL

Il prend la forme suivante : BSS000AAAA

Les 3 premières lettres permettent une identification comme code BSS, et sont immuables.

Les 3 chiffres et les 4 lettres suivantes sont incrémentés à chaque nouvel indice, de manière automatique.

Les anciens codes BSS (ancien format) sont disponibles dans le concept ALIAS.

3.3. LISTE DES ATTRIBUTS SUIVIS DANS LE REFERENTIEL

Les attributs suivis sont des attributs qui définissent, identifient, une donnée du référentiel, ils sont structurants et font l'objet de vérification au niveau national. Une modification mineure, exemple : une faute d'orthographe sur un attribut n'entraîne pas de gel. Mais une modification entraîne un gel et une recodification du Point.

POINT D'EAU :

- Code national du point d'eau

3.4. LISTE DES ATTRIBUTS UTILES POUR LE REFERENTIEL

Les attributs utiles sont des attributs qui sont indispensables pour le référentiel. Leurs modifications entraînent une mise à jour, une historisation du point mais pas un gel.

ALIAS DU POINT D'EAU :

- Origine de l'alias du point d'eau

CARACTERISTIQUE DE LA SOURCE :

- Type de source

CARACTERISTIQUE DE L'ASSOCIATION ENTRE UN POINT D'EAU ET UNE ENTITE HYDROGEOLOGIQUE

- Qualité association point d'eau à l'entité hydrogéologique
- Version du référentiel entité hydrogéologique

CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION ENTRE UN POINT D'EAU ET UNE MASSE D'EAU

- Qualité association point d'eau à une masse d'eau
- Version du référentiel Masse d'eau

ETAT DU POINT D'EAU

- Code de l'état du point d'eau

FONCTIONS DU POINT D'EAU

- Code de la fonction du point d'eau

PERIODE D'UTILISATION DU POINT D'EAU POUR UNE FONCTION

- Date de début de la fonction au point d'eau
- Date de fin de la fonction au point d'eau

POINT D'EAU

- Altitude du point d'eau
- Caractéristiques de l'aquifère au droit du point d'eau
- Coordonnée X principale du point d'eau
- Coordonnée Y principale du point d'eau
- Diffusion restreinte des coordonnées du PTE
- Nature du point d'eau
- Origine du point d'eau
- Système de référence altimétriques du point d'eau
- Type de projection des coordonnées principales du point d'eau

USAGE DE L'EAU AU DROIT DES POINTS D'EAU

- Code de l'usage de l'eau au droit des points d'eau

ENTITE HYDROGEOLOGIQUE

- Code de l'entité hydrogéologique

MASSE D'EAU

- Code européen de la masse d'eau

POINT D'EAU (Généalogie)

- Code national du point d'eau

COMMUNE

- Numéro de la commune
- Nom de la Commune

3.5. LISTE D'ATTRIBUTS INFORMATIFS DU REFERENTIEL

Les attributs informatifs : sont les attributs qui apportent de l'information complémentaire. Leurs modifications n'entraînent pas de gel ni d'historisation de la mise à jour au niveau du point.

ALIAS DU POINT D'EAU :

- Commentaire sur l'alias du point d'eau
- Code alternatif point d'eau
- Libellé du nom d'usuel du point d'eau

CARACTERISTIQUE DE LA SOURCE :

- Commentaire sur la source
- Régime de la source
- Source aménagée

CARACTERISTIQUE DE L'ASSOCIATION ENTRE UN POINT D'EAU ET UNE ENTITE HYDROGEOLOGIQUE

- Commentaire sur l'attribution d'un point d'eau à l'entité hydrogéologique
- Date de début d'attribution d'un point d'eau à l'entité hydrogéologique
- Date de fin d'attribution d'un point d'eau à l'entité hydrogéologique
- Méthode d'association point d'eau à l'entité hydrogéologique
- Profondeur du mur de l'entité hydrogéologique
- Profondeur du toit de l'entité hydrogéologique

CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION ENTRE UN POINT D'EAU ET UNE MASSE D'EAU

- Commentaire sur l'attribution d'un point d'eau à la masse d'eau
- Date de début d'attribution d'un point d'eau à la masse d'eau
- Date de fin d'attribution d'un point d'eau à la masse d'eau
- Masse d'eau principale
- Méthode d'association d'un point d'eau à la masse d'eau

EVENEMENT INTERVENU SUR LE POINT D'EAU

- Date de l'événement intervenu sur le point d'eau
- Description de l'événement intervenu sur le point d'eau

GENEALOGIE DU POINT D'EAU

- Commentaires sur la modification de la généalogie du point d'eau

PERIODE DE RATTACHEMENT D'UN SITE HYDROMETRIQUE A UN POINT D'EAU NATUREL

- Date de fin de la période de rattachement d'un site hydrométrique à un point d'eau naturel
- Date du début de la période de rattachement d'un site hydrométrique à un point d'eau naturel

PERIODE D'UTILISATION DU POINT D'EAU POUR UN USAGE

- Date de début de l'usage au point d'eau
- Date de fin de l'usage au point d'eau
- Statut de l'usage au point d'eau

PERIODE D'UTILISATION DU POINT D'EAU POUR UNE FONCTION

- Statut de la fonction au point d'eau

POINT D'EAU

- Code européen du point d'eau
- Libellé du point d'eau
- Commentaires sur le point d'eau
- Complément d'information sur la localisation du point d'eau
- Mode d'obtention de l'altitude du point d'eau
- Mode d'obtention des coordonnées du point d'eau
- Mode de gisement de l'eau au droit du point d'eau
- Précision de l'altitude du point d'eau
- Précision des coordonnées du point d'eau

PROFONDEUR D'INVESTIGATION MAXIMALE ATTEINTE DU POINT D'EAU

Ce document provient du site <http://sandre.eaufrance.fr>, site de la toile Eaufrance rassemblant les informations sur l'eau et les milieux aquatiques.

- Date de la profondeur maximale du point d'eau
- Profondeur maximale du point d'eau

PROFONDEUR REELLE DU POINT D'EAU

- Date de la profondeur réelle du point d'eau
- Profondeur réelle du point d'eau

ENTITE HYDROGEOLOGIQUE

- Libellé de l'entité hydrogéologique

MASSE D'EAU

- Nom de la masse d'eau

POINT D'EAU (Généalogie)

- Libellé du point d'eau

STATION HYDROMETRIQUE

- Code de la station hydrométrique
- Libellé de la station hydrométrique

3.6. LISTE D'ATTRIBUTS DE GESTION DU REFERENTIEL

Les attributs de gestion : sont les attributs qui sont indispensables pour la bonne gestion du référentiel, notamment pour le suivi des mises à jour et pour l'identification des doublons.

ALIAS DU POINT D'EAU

- Identifiant de l'alias

DATE DE CONSTAT DE L'ETAT DU POINT D'EAU

- Date de l'état du point d'eau

GENEALOGIE DU POINT D'EAU

- Date de modification de la généalogie du point d'eau
- Type de généalogie du point d'eau

LOCALISATION DU POINT D'EAU SELON UN AUTRE SYSTEME PROJECTION

- Autre coordonnée X du point d'eau
- Autre coordonnée Y du point d'eau
- Mode d'obtention des coordonnées du point d'eau
- Précision des coordonnées du point eau
- Type de projection des coordonnées du point d'eau

POINT D'EAU

- Date de création du point d'eau
- Date de mise à jour des informations sur le point d'eau
- Statut du point d'eau

3.7. LISTE D'ATTRIBUTS NON RETENUS POUR LE REFERENTIEL

Les attributs non retenus: sont les attributs du dictionnaire de données qui n'ont pas été retenus pour faire partis du référentiel car ils ne représentent pas une information pertinente ou pérenne dans le temps (informations d'observation ou de mesure) ou qui n'ont pas vocation à être rendues publiques (propriétaire du point d'eau).

ETAT DU POINT D'EAU

- Définition de l'état du point d'eau
- Libellé de l'état du point d'eau
- Mnémonique de l'état du point d'eau

FONCTIONS DU POINT D'EAU

- Définition de la fonction du point d'eau
- Libellé de la fonction du point d'eau
- Mnémonique de la fonction du point d'eau

ILLUSTRATION DU POINT D'EAU

- Année de l'illustration du point d'eau
- Diffusion restreinte de l'illustration du point d'eau
- Identifiant de l'illustration du point d'eau

- Orientation de l'illustration du point d'eau
- Type d'illustration du point d'eau
- URL de l'illustration du point d'eau

POINT D'EAU

- Schéma de localisation du point d'eau

PROPRIETAIRE D'UN POINT D'EAU

- Date d'appartenance d'un point d'eau à un propriétaire
- Propriétaire du point d'eau
- Statut du propriétaire du point d'eau

USAGE DE L'EAU AU DROIT DES POINTS D'EAU

- Définition de l'usage de l'eau au droit des points d'eau
- Libellé de l'usage de l'eau au droit des points d'eau
- Mnémonique de l'usage de l'eau au droit des points d'eau

INTERVENANT (propriétaire)

- Code de l'intervenant
- Nom de l'intervenant

INTERVENANT (auteur du lien PTE - MDO)

- Code de l'intervenant
- Nom de l'intervenant

INTERVENANT (auteur du lien PTE – SAQ « BDLISA »)

- Code de l'intervenant
- Nom de l'intervenant

ENTITE HYDROGRAPHIQUE

- Code de l'entité hydrographique
- Libellé de l'entité hydrographique

4. CYCLE DE VIE DU REFERENTIEL

4.1. CREATION DU REFERENTIEL

Le jeu de données de référence POINT D'EAU D'ORIGINE SOUTERRAINE sera un référentiel composé des données déclarées en BSSeau.

4.2. REGLE REGISSANT D'UNE ENTREE D'UN POINT DANS LE REFERENTIEL

Dès que le point dans la BSS est déclaré en BSSeau alors ce point est un point d'eau d'origine souterraine. Le passage de la BSS à la BSSeau s'effectue sur le critère « eau », il est de la responsabilité du déclarant.

4.3. REGLES DE MISE A JOUR D'UN POINT D'EAU

Toutes les demandes externes de modifications (hors création) doivent être effectuées via la Forge de la BSS.

4.4. FREQUENCE DE MISE A JOUR

Au fil de l'eau.

4.5. TRAÇABILITE DE L'EVOLUTION D'UNE DONNEE D'UN JEU

La généalogie sera renseignée en amont c'est-à-dire dans la BSS-EAU.